

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02312

Numéro SIREN : 808 194 849

Nom ou dénomination : vide-poussette

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 11959



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
VIDE POUSSETTE SAS	91 AVENUE MARIE MAURON
SIRET 8 0 8 1 9 4 8 4 9 0 0 0 1 0	13320 BOUC BEL AIR
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
3 ALLEE D'ESTIENNE D'ORVES 13098 AIX EN PROVENCE	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	
Activités exercées	Programmation informatique
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	2 106
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CROWE HORWATH FICOREC 327 BD MICHELET 13009 MARSEILLE 04.91.32.19.19	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: Lieu BOUC BEL AIR
	Qualité et nom du signataire:
	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

[illegible]

H	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise VIDE POUSSETTE SAS N° ☐ *

Adresse de l'entreprise 91 AVENUE MARIE MAURON 13320 BOUC BEL AIR

Numéro SIRET * 8 0 8 1 9 4 8 4 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	3 720	
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	325	947
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	966	1 261
	Charges constatées d'avance *	092	094	79	55
	Total II	096	098	5 090	2 262
Total général (I+II)		110	112	5 090	2 262
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000	3 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(5 359)	
	Résultat de l'exercice	136		(2 106)	(5 359)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(4 465)	(2 359)
	Provisions pour risques et charges	154			
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		600	300
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	8 955	8 955	4 321
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		9 555	4 621
	Total général (I + II + III)	180		5 090	2 262
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		VIDE POUSSETTE SAS		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant		*				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 1 6						13 1 1 2 2 0 1 5														
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209			210																	
	Production vendue	biens		215			214																	
		services *		217			218																	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222																	
	Production immobilisée *						224																	
	Subventions d'exploitation reçues						226																	
	Autres produits						230						0											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232						0										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234																	
	Variation de stock (marchandises) *						236																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240																	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242						1 942						2 059					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244						164											
	Rémunérations du personnel *						250																	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252																	
	Dotations aux amortissements *						254																	
	Dotations aux provisions						256																	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262																	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																				
Total des charges d'exploitation (II)							264						2 106						2 059					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270						(2 106)						(2 059)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III) 280																	
	Produits exceptionnels						(IV) 290																	
	Charges financières						(V) 294																	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300												3 300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			(VI) 306																	
Impôts sur les bénéfices *							(VII) 310																	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310						(2 106)						(5 359)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312						314						2 106					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318																	
	Provisions non déductibles *						322																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324																	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247			330																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999																	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997																	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986			342																		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			350																		
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)		345																					
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987																					
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989																					
DÉFICITS	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						352						354						2 106					
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356																	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360																	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370						372						2 106					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : VIDE POUSSETTE SAS

31/12/2016

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : VIDE POUSSETTE SASNéant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

VIDE POUSSETTE SAS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 106
Total des déficits restant à reporter	870	2 106

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	225
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : VIDE POUSSETTE SAS

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence du 024 au 160			
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 8 1 9 4 8 4 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

VIDE POUSSETTE SAS

ADRESSE (voie)

91 AVENUE MARIE MAURON

CODE POSTAL

13320

VILLE

BOUC BEL AIR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 8 1 9 4 8 4 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

VIDE POUSSETTE SAS

ADRESSE (voie)

91 AVENUE MARIE MAURON

CODE POSTAL

13320

VILLE

BOUC BEL AIR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 720		3 720	
40910000 FRS ACOMPTES VERSES S/ CDE	3 720		3 720	
AUTRES CREANCES	325	947	622	65.72
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS		947	947	100.00
44567000 CREDIT DE TVA	225		225	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVE	100		100	
DISPONIBILITES	966	1 261	295	23.41
51200000 SMC	956	1 251	295	23.59
51200001 SMC-SOUS COMPTE	10	10		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	79	55	25	45.21
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	79	55	25	45.21
TOTAL II	5 090	2 262	2 827	124.97
TOTAL GENERAL	5 090	2 262	2 827	124.97

DETAIL LIASSE 2033-A[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
AUTRES PRODUITS		0			0	
75800000 PRODUITS DIV.GESTION		0			0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		0			0	
AUTRES CHARGES EXTERNES		1 942		2 059	117	5.67
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT		394		481	87	18.07
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATI				47	47	100.00
61110000 SS TRAITANCE INFORMATIQUE		204		249	45	18.12
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		168			168	
62260000 HONORAIRES		200		300	100	33.33
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN		166			166	
62310000 ANNONCES - INSERTIONS		94		181	87	47.90
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE		95		137	42	30.66
62700000 SERVICES BANCAIRES		621		664	43	6.42
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		164			164	
63512000 CFE		164			164	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		2 106		2 059	47	2.30
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		2 106		2 059	47	2.28
CHARGES EXCEPTIONNELLES				3 300	3 300	100.00
67880000 Charges Exception diverses				3 300	3 300	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		2 106		5 359	3 253	60.70

VIDE POUSSETTE
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE
CAPITAL SOCIAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Campagne Première - 91, Avenue Marie Mauron - 13320 Bouc Bel Air
RCS d'Aix-en-Provence N°808 194 849

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES STATUANT
SUR LES COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

L'an deux mille dix sept,
Le trente juin,
A douze heures trente,

Les associés de la société VIDE POUSSETTE, Société par action simplifiée capital de 3 000 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 30 juin 2017 à 12 heures 30 min, au siège social, suivant la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Florian DELMAS.

La feuille de présence révèle que les associés présents ou régulièrement représentés détiennent ensemble 300 ; des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ☐ La feuille de présence,
- ☐ Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- ☐ Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- ☐ La comptabilité et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2016,
- ☐ Un exemplaire des statuts.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

0. Bonne convocation de l'assemblée
1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016,
2. Quitus à donner à la gérance,
3. Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

AVANT PROPOS

La collectivité des associés donne acte à la gérance que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, l'approuve, ainsi que le bilan et les comptes de résultat, tels qu'ils ont été présentés par la gérance.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier à la gérance, pour l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Cette résolution n'appel pas au vote.

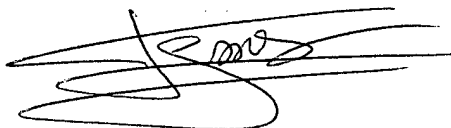
Questions diverses :

Aucune question n'est posée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h40 ;

Suite à l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

LE PRESIDENT
M. Florian DELMAS



ASSOCIE
M. Florian DELMAS

